



Association des Usagers du Port de Plaisance de Concarneau

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2025

Inscrits 32

Présents 18

Procuration 1

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 14h20.

1/ Bilan moral 2024 et perspectives 2025

La principale activité de l'association est les sorties BDA (Bateaux Des Autres) : + de 30 sorties au cours de l'année 2024 y compris la sortie de journée à Raguénès (samedi 22 juin 2024). Le Président remercie et félicite les propriétaires de bateaux ainsi que les équipiers, de leur présence régulière, sans lesquels les BDA ne pourraient fonctionner.

En 2024, 2 adhérents nous ont rejoint et 2 ou 3 ont prévu de le faire en 2025. Le total théorique au nombre d'adhérents 2024 est de 32.

- L'AUPPC a participé à toutes les réunions de gestion du Syndicat Mixte, à savoir un CLUPIPP (Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance), deux conseils d'exploitation et un conseil portuaire. La mairie de CC a été de nouveau sollicitée à propos de la Porte au Vin (fermeture dès que le coefficient de marée est égal ou sup. à 95, ce qui interdit alors tout accès aux bateaux amarrés dans l'arrière-port).

- L'AUPPC participe, sur les questions d'Environnement, au groupe de travail OUESCO (Ouest Cornouaille Eau), issu du Comité Local de l'Eau, et ce, dans le cadre du « Schéma de carénage et de gestion des eaux portuaires des SAGE Ouest-Cornouaille, Odet et Sud Cornouaille ». La protection de la qualité des eaux doit être prise en compte par les plaisanciers (ex : cuve à eaux noires).

- L'AUPPC a participé aux travaux d'enquête sur la pêche de loisir d'Hugo Gatouillat dans le cadre de Natura 2000.

- En fin d'année, Frédéric Parez nous a proposé un atelier de navigation électronique.
- L'AUPPC communique principalement à l'aide d'un site internet <https://auppc-concarneau.fr/> La Fréquentation demeure assez faible (95 connections sur les 30 derniers jours notamment liées à la tenue de l'AG)



Association des Usagers du Port de Plaisance de Concarneau

- Rappel : Une échelle de mât est toujours disponible en prêt mais n'a pas été demandée.

◆ Quatre perspectives sont proposées pour 2025

Dans l'objectif de renforcer l'attractivité de l'AUPPC :

- Poursuite des sorties dites BDA
- Organiser des événements associatifs internes et externes (repas, pots, visites, ateliers, etc). Nécessité d'un ou deux volontaires.
- Réaliser un catalogue des fournisseurs. Incitatif aux adhésions (site, affiches) pour les remises. 1 ou 2 volontaires.
- Mettre en place un événement Puces Nautiques par an pour se faire connaître. Événement privé : pas de commerçant mais plutôt avec d'autres associations. 1 ou 2 volontaires.

◆ Le Bilan moral et les perspectives 2025 sont mises au vote : Unanimité.

2/ Bilan financier 2024 et prévisionnel 2025

- ◆ Les recettes se sont élevées à 670€ en 2024 et les dépenses (banque, imprimerie, Assurance, cotisations UNAN et Collectif de la Baie) à 565,02€ (dont les 2 principaux postes sont 150€ de frais bancaires et 185,78€ de Prime d'assurances)

L'AUPPC détient un livret A au solde de 1972,05 € dont 55,82€ d'intérêts annuels.

Le solde du compte courant s'élève à 1421,44 €.

Le « Trésor de guerre » est de 2987,50 €.

◆ Le Budget prévisionnel 2025

Les Recettes sont prévues pour un montant de 800€ (32 cotisations à 25€) et les Dépenses pour un total de 1266€ dont : 450€ pour l'animation, 350€ en tant que don à la SNSM et 200€ pour les Assurances.

Vote du Bilan financier 2024 et du prévisionnel 2025 : Majorité (Pour : 11 - Abstention : 4, Contre : 1)

3/ Modification du nom et du sigle de l'association

- ◆ Le Président de l'AUPCC constatant une baisse des adhérents à l'association (137 membres en 2014 - 33 membres en 2024) propose d'améliorer l'offre (cf Perspectives 2025 en revenant notamment vers une formule club de plaisanciers) et de renforcer



Association des Usagers du Port de Plaisance de Concarneau

l'image en devenant plus lisible. A ce titre, il s'agit de simplifier le nom, en retirant le terme « usagers » et de modifier le logo en conséquence.

- ◆ Vote sur le changement de nom de l'association en « Association des Plaisanciers de Concarneau » : Majorité (au 2^{ème} tour de scrutin, Pour : 14 - Abstention : 2 - Contre : 1)
- ◆ Parallèlement, le Président de l'AUPCC propose de changer le logo soit en faisant appel à un professionnel qui pourrait être Bruno Blouch (coût : 300€), soit en le faisant nous-mêmes.
- ◆ Vote pour le changement de logo : Majorité (Pour : 13 – Abstention 1 – Contre : 1)
- ◆ Vote sur l'intervention d'un professionnel pour le changement de logo : Majorité (Pour : 13 - Abstention : 5 - Contre : 0).
- ◆ Un Comité pour le choix des esquisses est constitué (Philippe Mimard, Guy Courvoisier, Elisabeth Bouffard-Savary, Didier Parez, Jean-Marc Leblanc, Patrice Bonnet, Gérard Baletaud).
- ◆ Le papier à lettres et les cartes d'adhésions seront changés progressivement.

4/ Modification des statuts

Afin de mettre en adéquation les objectifs de l'association et ses statuts, il est proposé de changer les alinéas a, b, c, d et e de l'art. 1 dans les termes suivants :

« L'article 1 – But, objet :

- a) Promouvoir la navigation entre plaisanciers de Concarneau. Promouvoir convivialité et camaraderie entre personnes aimant la mer et ses loisirs. Pour cela, organiser ou participer à des événements en rapport avec la plaisance concarnoise et entre membres de l'association.
- b) Maintenir une relation coopérative et constructive avec le gestionnaire du port. Lui rapporter et suivre les différents sujets pertinents à l'usage et à la gestion des installations.
- c) S'informer et informer les adhérents des questions environnementales pouvant affecter la navigation de plaisance dans notre environnement immédiat. Se rapprocher d'autres associations œuvrant pour des objets similaires.
- d) Représenter les adhérents de l'association aux instances gestionnaires (Conseil portuaire, Conseil d'Exploitation et C.L.U.P.I.P.P. Informer les adhérents des contenus de ces instances. Œuvrer dans l'intérêt des adhérents en particulier et des plaisanciers concarnois en général.
- e) Apporter aux adhérents des informations et conseils techniques pertinents à la vie nautique et plaisancière, en fonction des compétences, savoir-faire et expériences de membres ou d'organismes extérieurs. »

Vote sur le changement de l'Art. 1 : Majorité (Pour : 11 - Abstention 4 - Contre 0).



Association des Usagers du Port de Plaisance de Concarneau

5/ Vote sur la cotisation annuelle

Le Président de l'AUPCC propose d'augmenter la cotisation de 20€ à 25€.

Vote pour une cotisation à 25€ : Majorité (Pour 7 - Abstention : 4 – Contre : 4)

6/ Intervention de la SNSM et vote d'un Don à la SNSM

Le Président de la SNSM de Trévignon Concarneau présente les activités locales ainsi que le niveau départemental et la problématique actuelle du changement de canot.

Le Président de l'AUPCC propose d'effectuer un don de 350€ en faveur de la SNSM Trévignon-Concarneau.

Vote pour un don de 350€ de l'AUPPC à la SNSM Trévignon-Concarneau : Unanimité

7/ Questions diverses : constitution du Bureau et liste des administrateurs

Bureau et administrateurs: Gérard Baletaud (candidat : Président), Elisabeth Bouffard-Savary : (Candidat : Trésorière – Pierre Castel (Candidat : Trésorier adjoint)

Administrateurs Environnements : Jean-Marc Leblanc et Gérard Baletaud et Jean-Yves Gargam pour l'UNAN

Administrateurs BDA et croisières (Guy Courvoisier et Philippe Mimard),

Administrateurs Site Web : Jacques Lejeune et Pasquale Tommasino,

Administrateur Catalogue Fournisseurs : Jean-Yves Gargam et Patrick Morin

Administrateurs Animation (Journée des associations, SNSM, Filets bleus, etc... : Gérard Baletaud, Elisabeth Bouffard-Savary, Jean-Yves Gargam.

Fin de l'Assemblée générale à 17h20

Le Président

La secrétaire

Le Trésorier